

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2016 – n° 05
1600

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES ET LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES CONCERNANT LA MISE A
DISPOSITION DU PERSONNEL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS**

Vu les articles 61 et suivants de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Lors de manifestations nécessitant des moyens humains importants : Festival International de Géographie (FIG), Grande Braderie, diverses élections etc... la Ville de Saint-Dié-des-Vosges fait appel aux agents qui, en dehors de leurs heures de travail habituelles, souhaitent participer au bon déroulement de ces événements.

Parmi les agents faisant régulièrement acte de volontariat, certains ont été récemment mutés à la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, dans le cadre de la création de plusieurs services mutualisés.

Aussi, pour le bon déroulement de ces manifestations, une convention doit permettre la mise à disposition ponctuelle des agents concernés.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges concernant la mise à disposition ponctuelle du personnel pour l'organisation de manifestations.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

A blue ink signature of David Valence is written over a circular official stamp of the Mairie de Saint-Dié-des-Vosges. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '88' at the bottom.

David VALENCE

VILLE DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 26 septembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procuration 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
